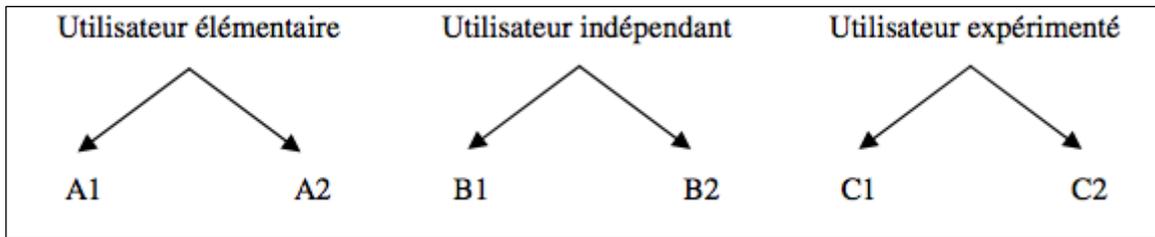


Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)



UTILISATEUR EXPERIMENTE

C2 AVANCE | PEUT traiter des questions litigieuses et complexes d'ordre juridique ou financier.
 PEUT donner des conseils liés à ces questions.
 PEUT comprendre des rapports et des articles qu'il/elle est susceptible de traiter dans le cadre de ses activités professionnelles.
 PEUT exprimer des idées complexes dans une langue soutenue.
 PEUT prendre des notes exhaustives lors de réunions ou de séminaires.

C1 PERFECTIONNEMENT | PEUT participer de façon efficace à des réunions ou à des séminaires dans le cadre de ses activités professionnelles.
 PEUT exprimer une opinion de façon cohérente et argumentée.
 PEUT comprendre une correspondance inhabituelle.
 PEUT faire face à une grande variété de situations, familières ou inhabituelles, dans le cadre de ses activités professionnelles.

UTILISATEUR INDEPENDANT

B2 INTERMEDIAIRE FORT | PEUT prendre et transmettre des messages requérant une certaine attention durant une journée normale de travail.
 PEUT comprendre l'essentiel de la correspondance, des rapports et des textes factuels relatifs à son domaine d'activités professionnelles.
 PEUT faire face à toutes les demandes courantes liées aux produits et services dans le cadre de ses activités professionnelles

B1 PRE-INTERMEDIAIRE | PEUT conseiller les clients sur des questions simples dans le cadre de son travail.
 PEUT comprendre le sens général des lettres inhabituelles et des rapports théoriques liés à ses activités professionnelles.
 PEUT prendre des notes lors de réunions ou de séminaires si le sujet traité est familier et prévisible

UTILISATEUR ELEMENTAIRE

A2 ELEMENTAIRE | PEUT formuler des demandes simples dans le cadre de son travail.
 PEUT comprendre la plupart des rapports liés à des sujets familiers.
 PEUT formuler une brève demande à un collègue ou un partenaire extérieur.

A1 FAUX-DEBUTANT | PEUT prendre et transmettre des messages simples et courants.
 PEUT comprendre de brefs rapports ou la description de produits formulés simplement.
 PEUT formuler une demande simple à un collègue.

A0 DEBUTANT | Le stagiaire commence l'apprentissage de la langue



Voici le nombre d'heures estimé pour acquérir un niveau.

Niveau d'anglais (CECR)	Nombre d'heures d'apprentissage guidé*
De zéro à A1	90 à 100 heures
De A1 à A2	90 à 110 heures
De A2 à B1	170 à 220 heures
De B1 à B2	150 à 250 heures
De B2 à C1	200 à 250 heures
De C1 à C2	200 à 300 heures

*D'après Cambridge Assessment English – nombre d'heures de formation et de travail personnel guidé.

D'autres facteurs impactent le nombre d'heures tels que la régularité et le nombre d'heures de travail personnel, le parcours d'apprentissage de langues de l'apprenant, la fréquence de l'emploi de la langue dans les contextes hors formation.